

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 AVRIL 2025

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, M. GUETTY, Mme GIBRAT, Mme GEORGES

Excusé : M. DULONG, M. PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

**Convocation et affichage** : le 07 avril 2025.

La salle de conseil restant ouverte aux publics, la séance est ouverte à 20h43 sous la Présidence de M. Cyril BAILLET, Maire. Le quorum autorisé est atteint (6) et chaque conseiller peut être titulaire de 1 pouvoir M. Christophe BARNONCEL, est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal conformément aux articles L2541-6 et L5211-1 du CGCT.

## 1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## 2. Approbation des comptes de gestion 2024

**2025013**

Les comptes de gestion (principal et assainissement) sont présentés au conseil puis approuvés chacun à leur tour, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés.

Concernant le *budget principal* :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	177 053,51€	266 794,47€	+89 740,96€
Investissement	102 826,29€	37 210,47€	-65 615,82€
Résultats	279 879,80€	304 004,94€	<b>+24 125,14€</b>

En ajoutant le résultat des années antérieures, la section de fonctionnement a un résultat net de +831 110,07€ et la section investissement de -43 486,90€.

POUR : 6

CONTRE : 0

Absentions : 0

Concernant le *budget assainissement* :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	20 997,70€	11 998,01€	-8 999,69€
Investissement	0€	13 027,00€	+13 027,00€
Résultats	20 997,70€	25 025,01€	<b>+4 027,31€</b>

En ajoutant le résultat des années antérieures, la section de fonctionnement a un résultat net de 19 094,30€ et la section investissement de 80 940,18€.

POUR : 6

CONTRE : 0

Absentions : 0

Les comptes de gestion Principal et Assainissement sont approuvés à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés.

## 3. Vote des comptes administratifs 2024

Monsieur le Maire sort de la salle pour laisser la présidence de l'assemblée au premier adjoint pour le vote des comptes administratifs. Le quorum n'est plus atteint. Ce point est ajourné au prochain conseil.

## 4. Affectation du résultat

En l'absence de vote des comptes administratifs, ce point est ajourné au prochain conseil.

## 5. Vote des budgets primitifs

Ce point est ajourné au prochain conseil.

## 6. Appartement derrière la mairie : grille de choix du candidat et fixation du loyer 20250014

Monsieur le maire demande aux élus leurs avis sur le type de dossier qu'ils souhaitent privilégier pour le futur locataire de l'appartement derrière la mairie. Après délibération, ils souhaitent simplement que le futur locataire possède des garanties solides.

Les élus délibèrent sur le fait de proposer un loyer moins élevé que le prix du marché compte tenu du peu de service à disposition du futur locataire. Pour autant, il est rappelé que cet appartement a subi une

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 AVRIL 2025

rénovation complète et sera donc à l'état neuf pour le futur locataire. Concernant le loyer, monsieur le maire propose de partir sur un montant moyen à 10€ du m2. Soit un loyer de 800€/mois.

POUR : 5

CONTRE : 0

Abstention : 1

L'annonce sera publiée à la fin du mois d'avril pour une entrée dans le logement à partir du 1er juin.

### 7. Evènement « Cyclo pour le climat »

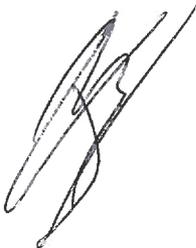
Nous avons reçu un message concernant l'association Cyclo pour le climat qui organise le 17 mai prochain l'évènement « 100 c'est ouf ! ». Le point de ravitaillement sera près de l'étang de Birieux au niveau du Thou. L'association a demandé au Conseil Municipal une mise à disposition d'une grande table pour disposer les victuailles des participants et une participation financière pour l'achat de nourritures/boissons. Après délibération, le Conseil est d'accord pour mettre à disposition le matériel mais s'oppose à la participation financière au ravitaillement.

### 8. Informations diverses

- DKM : intervention de dépeçonnage dans l'église du 28 au 30/04 prochain. Attention : un arrêté municipal a été rédigé pour autoriser la société à déposer une benne devant le parvis de l'église pendant la durée de l'intervention.
- SIEA : le changement des lampadaires en led de l'ensemble de la commune a été réalisé.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h08.

Le Secrétaire de Séance  
Christophe BARNONCEL



Le Maire  
Cyril BAILLET

